



Cloture sur mur limitrophe

Par **tan**, le **10/11/2009** à **14:25**

Bonjour,
Mes voisins sont locataires et propriétaires de deux chiens qui pénètrent de temps en temps dans ma propriété en passant par dessus sur un mur de séparation .
Pendant notre absence, ils ont percé le mur pour y maçonner des fers à grillage jusqu'à la toiture de notre dépendance (percée elle-aussi!). Cette difficulté les a arrêté dans leur élan.
Conclusion, il y a une clôture moche, maçonnée, inefficace (puisque les chiens passent toujours) et qui abîme notre mur(se lézarde après les percées), une toiture percée et des tuiles arrachées par le passage des molosses.
Après renseignement, il apparaît qu'en plus le mur est limitrophe et notre propriété. Le propriétaire était parfaitement au courant et rejette la faute sur ses locataires. Tous deux refusent de l'enlever.
Quels sont mes recours et surtout sur quels textes juridiques puis-je m'appuyer pour leur faire entendre qu'ils leur en coûterait certainement moins de réagir maintenant ?